

9 décembre 1940 : Ligne de démarcation.

Le sous-préfet de Nantua prévient par courrier les maires de Montanges et Champfromier que les autorités allemandes ont fait savoir que le trafic frontalier de part et d'autre de la ligne de démarcation allait bénéficier de nouvelles facilités de circulation. Par contre les mesures de répression pour empêcher les passages clandestins sont renforcées. A l'avenir les délinquants ne seront plus uniquement refoulés mais également arrêtés et éventuellement incarcérés ; les sentinelles allemandes ayant reçues des consignes sévères et doivent ouvrir le feu sur les contrevenants.



Photos : Françoise Drevet.

Ligne de démarcation : Pont des Pierres, Pont du Tram à Lancrans et Pont du Dragon à Champfromier.

